CONDUITES A TENIR EN CAS D'AES

1. En urgence : premiers soins à faire :

Si piqûre, coupure, ou contact sur peau lésée

- Ne pas faire saigner
- Nettoyer immédiatement la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer
- Désinfecter pendant au moins 5 mn avec l'un des désinfectants suivants : Dakin, eau de javel à 2,6% de chlore actif diluée au 1/5e ou autre antiseptique.

Si projection sur muqueuses :

- Rincer abondamment au moins 5 mn au sérum physiologique ou à l'eau.

2. Dans l'heure : prendre un avis médical

- Pour évaluer le risque infectieux en fonction du statut sérologique de la personne source, du type d'exposition, de l'immunité de la personne exposée
- Pour mettre en route si besoin un traitement post-exposition le plus tôt possible (au mieux dans les 4 heures).

3. Dans les 24 heures

- Informer votre hiérarchie
- Déclarer l'accident de travail
- Suivre les recommandations du médecin pour suivi clinique et sérologique
- Informer votre médecin du travail pour effectuer l'analyse des causes de l'accident et éviter qu'il ne se reproduise.

Source : INRS

EN CAS D'ACCIDENT, CONTACTS D'URGENCE

Urgences de TROUSSEAU

au 02 47 47 90 00 poste 79551

BESOIN D'INFORMATION ?

Sida Info Service : 0 800 840 800

Hépatites Info Service : 0 800 845 800

Février 2018 - © Com to the City - Droits réservés

2, avenue du Professeur Alexandre MINKOWSKI
37170 Chambray les Tours
Tél : 02 47 37 66 76
www.apst37.fr

apst37 PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

AES

Accident Exposant au Sang

Un AES est une exposition accidentelle à du sang ou à un liquide biologique contenant du sang par tout contact :

- Percutané (piqûre, coupure)
- Sur muqueuse (oeil, bouche)
- Sur peau lésée (eczéma, plaie préexistante)

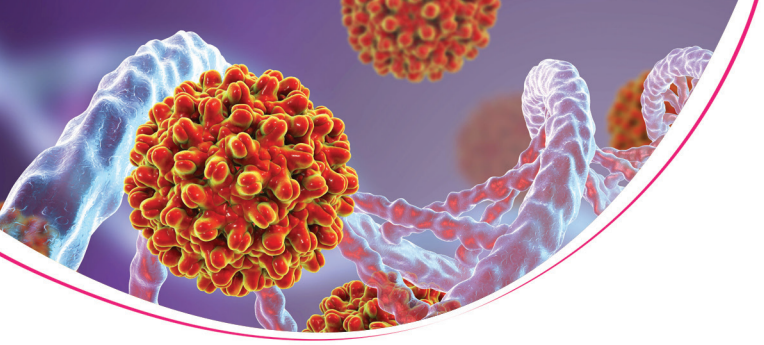

QUAND ?

L'AES peut survenir lors :

- D'un acte médical
- De la manipulation de conteneur à seringues mal fermé, de linge souillé, de poubelles à déchets (seringues,...)
- D'un ramassage d'objets souillés
- D'un évènement exceptionnel de type agression physique (morsure, griffure).

QUEL IMPACT SUR LA SANTÉ ?

Tout liquide biologique est potentiellement contaminant.

La contamination porte essentiellement sur ces virus :

- VHB (Virus de l'Hépatite B)
- VHC (Virus de l'Hépatite C)
- VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine responsable du Sida).

PRÉCAUTIONS STANDARD

Les précautions standard constituent la base de la prévention du risque AES. Ce sont des mesures visant à réduire le risque de transmission.

QUELS SONT LES BONS GESTES ?

Prendre connaissance et respecter les protocoles et guides des bonnes pratiques en vigueur dans l'entreprise.

Quelques règles de base :

- Respecter les obligations et les recommandations vaccinales
- Porter des équipements de protection individuelle adaptés (gants, surblouse, masques et lunettes dès que nécessaire)

- Utiliser les dispositifs médicaux de sécurité mis à disposition

- Suivre les consignes d'utilisation du matériel (exemple : ne jamais recapuchonner ni désadapter à la main une aiguille ou autre instrument piquant ou coupant, ...)
- Si usage unique : jeter immédiatement après usage dans un conteneur pour objets perforants adapté, sans dépose intermédiaire
- Transporter le matériel (tubes, linge, aiguilles,...) dans des emballages étanches et adaptés (DASRI, conteneur,...)

- Veiller à l'hygiène des mains